

Audit initial

Rapport de:

SCHOELLER ALLIBERT FRANCE

Référence LRQA:	FQA00002635 / 5817724
Date(s) d'audit:	13-Mars-2023
Date de rapport:	16-Mars-2023
Adresse client:	Route en Doraise, Nurieux Volognat 01460, FR
Standard(s) d'audit:	Decret Plastique
Equipe d'audit:	Rachel Darcon-Minville
Bureau LRQA:	FQA France OU

LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.

Contenu

Page

01. Synthèse pour la Direction	3
02. Constats d'audit	4
03. Conclusion	5
04. Détails de la prochaine visite	6
05. Détails de la recommandation	7
06. Annexes	8

Annexe(s):

FQA00002635_SCHOELLER_AI23.docx
FQA00002635_APP_Decret AI23.docx

Ce rapport a été présenté à / et validé par:

Nom: M.Muller

Fonction: responsable QSE

01. Synthèse pour la Direction

Conclusion:

Sur la base des résultats de l'audit, l'équipe d'évaluation recommande l'organisme dénommé SCHOELLER ALLIBERT FRANCE à la certification Decret Plastique pour le champ d'application défini.

Amélioration continue:

Non applicable



Domaines requérant l'attention de la Direction:

Non applicable



02. Constats d'audit

Si les exigences du schéma/produit diffèrent de la définition standard ci-dessous, la définition du schéma/produit fera foi.

Non conformité majeure

Absence, ou encore défaut de mise en œuvre ou de maintien, d'une ou plusieurs exigences du système de management, ou situation qui sur la base de preuves objectives soulèverait des doutes significatifs sur la capacité du système à respecter :

- la politique, les objectifs ou les engagements publics de l'organisme
- la conformité aux exigences réglementaires applicables
- la conformité aux exigences applicables des parties intéressées
- la conformité aux exigences du référentiel de l'audit

Non conformité mineure

Constat mettant en évidence une faiblesse de la mise en œuvre ou du maintien du système de management, n'ayant pas eu d'impact significatif sur la capacité du système à atteindre les résultats attendus, mais qui nécessite des actions correctives pour assurer la pérennité et l'aptitude future du système.

Référence	Clause	
Grade	Date d'émission	
Statut	Processus / Activités	
Site(s)		
Libellé de la non-conformité		
Exigence(s)		
Evidence(s)		
Action curatives, correctives et délais proposés par le client		
Actions curatives vérifiées par LR		
Analyse des causes vérifiée par LR		
Actions correctives vérifiées par LR		
LRQA a revu et vérifié la mise en œuvre des actions.	Date de clôture	

03. Conclusion

Objectif(s) de la visite:

Cet audit dénommé Audit initial a été mené en regard des objectifs précédemment notifiés au client. Les objectifs de la prochaine visite, y compris tout objectif spécifique applicable à la visite (thème / focus), sont confirmés dans le plan d'audit joint au présent rapport.

Participants aux réunions d'ouverture et de clôture:

Non applicable

Objectif(s) spécifique(s) de la visite:

Non applicable

Introduction:

Non applicable



04. Détails de la prochaine visite

Standard(s)	Decret Plastique	Type de visite	Audit de renouvellement		
Journées d'audit	1.00 JOUR	Mois dû	November, 2025		
Equipe	tbd				
Site(s)		Journées d'audit	Méthode d'audit	Durée d'audit à distance	Code(s) d'activité
Route en Doraise,Nurieux Volognat,FR		1.00 JOUR	Sur site	0 JOUR	097150



05. Détails de la recommandation

Il est confirmé que tous les sites et les champs d'application, comme définis dans le contrat de Decret Plastique, sont approuvés ou sont recommandés pour approbation lors de cette visite ou restent non approuvés, en dehors de toutes nouvelles approbations, retraits et suspensions indiqués ci-dessous.

Produit	Site(s)	Statut
Decret Plastique	Route en Doraise, Nurieux Volognat, FR	Approved



06. Annexes



Rapport d'audit du décret plastique n°2021-461 du 16 avril 2021

Choisir le type de visite : **Audit initial**

Ce rapport est destiné à :

SCHOELLER ALLIBERT FRANCE

Référence LRQA :	FQA00002635
Dates d'audit :	13/03/2023
Site audité :	Nurieux Volognat
Equipe d'audit :	Rachel Darçon-Minville

Ce rapport a été présenté à et accepté par

Nom : Matthieu MULLER

Fonction : responsable QSE

LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or howsoever provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.



Sommaire

1.	Synthèse pour la direction.....	3
2.	Tableau des constats	4
3.	Détail des activités auditées et des constats d’audit.....	5
4.	Plan d’audit	6

1. Synthèse pour la direction

Objectifs de l'audit

Cet audit a été réalisé sur la base des objectifs suivants :

- vérification de la mise en œuvre effective et efficace des exigences du décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement ;
- suivi le cas échéant des constats antérieurs.

Objectives

This audit was conducted on the basis of the following objectives:

- Verification of the effective and efficient implementation of the requirements of Decree No. 2021-461 of 16 April 2021 on the prevention of losses of industrial plastic pellets into the environment.
- Follow-up if necessary, of previous findings

Conclusion

Au terme de cet audit, la mise en œuvre opérationnelle des dispositions définies par l'organisme est confirmée. La maîtrise des activités auditées permet de garantir la prise en compte des exigences du décret n°2021-461, et permet, à l'issue de cet audit, de recommander la délivrance d'une attestation Décret Plastique, pour le champ d'application suivant

« **Fabrication et recyclage d'emballages plastiques réutilisables** », sous réserve d'approbation en revue technique.

Conclusion

At the end of this audit, the operational implementation of the provisions defined by the body is confirmed. The control of the audited activities ensures that the requirements of Decree No. 2021-461 are taken into account, and allows, at the end of this audit, to recommend the issuance of a Plastic Decree certificate, for the following scope

"**Manufacture and recycling of reusable plastic packaging**", subject to approval in technical review.

Forces

L'entreprise travaille depuis plusieurs années avec la méthode CLEAN SWEEP de ce fait les pratiques de récupération des granulés plastiques sont mises en place dans les ateliers
Les ateliers sont propres et bien rangés

Le personnel audité connaît et applique correctement les pratiques définies

Les machines d'injection sont équipées de système d'aspiration et d'une alimentation des matières plastiques par réseau qui évite les pertes de granulés sur les machines

Les protections des bouches d'égout sont installées pour capter les particules de plastiques

Strength

The company has been working for several years with the CLEAN SWEEP method, therefore plastic granule recovery practices are implemented in the workshops.

The workshops are clean and tidy

The audited personnel know and correctly apply the defined practices

The injection machines are equipped with a suction system and a supply of plastic materials by network which avoids the loss of granules on the machines

Manhole covers are installed to capture plastic particles

Faiblesses / Risques

Beaucoup de travail a été réalisé à l'intérieur de l'usine mais à l'extérieur, le fil plastique d'emballage est la plus grande cause de pollution. Le balayage est réalisé et des actions sont planifiées en 2023

La formalisation des instructions reste à finaliser suivant l'analyse de risques

Weaknesses / Risks

A lot of work has been done inside the factory but outside, the plastic wrapping thread is the biggest cause of pollution. The sweep is carried out and actions are planned for 2023

The formalization of the instructions remains to be finalized following the risk analysis

Pistes d'amélioration

-Les audits de poste sont réalisés à chaque équipe, une analyse par semaine ou mois pourrait faire ressortir les faiblesses et alimenter la communication et les thèmes de sensibilisation

-L'affichage de la zone communication des chefs d'équipe mériterait un 5S afin de classer par thème qualité – sécurité- environnement. Les informations de la semaine doivent être facilement visibles pour les opérateurs

-La réparation des Big Bag et des sacs granulés est bien réalisée mais le type de scotch serait à optimiser

-Il serait important de communiquer un protocole simplifié de chargement/déchargement aux chauffeurs pour expliquer les règles sécurité et perte de granulés surtout au remplissage des silos

-Les agents matière ont des bonnes pratiques affichées à plusieurs endroits. Une compilation leur permettrait de servir de support de formation pour les nouveaux opérateurs

-Les palettes de sac granulé dans la zone E mériteraient d'être placées au milieu de la zone goudronnée Afin de ramasser plus facilement les pertes de granulé

-Des caisses palettes servent de poubelles granulés, il est important de les équiper de sac plastique pour éviter que les granulés fuient ou s'envolent du container DIB

Opportunities

- Position audits are carried out for each team, an analysis per week or month could highlight weaknesses and feed communication and awareness themes

- The display of the team leaders' communication area deserves a 5S in order to classify by theme quality - safety - environment. Weekly information should be easily visible to operators

- The repair of Big Bags and granulated bags is well done but the type of tape should be optimized

-It would be important to communicate a simplified loading/unloading protocol to drivers to explain the safety rules and loss of pellets, especially when filling silos

- Material agents have good practices displayed in several places. A compilation would allow them to serve as training support for new operators

-The granulated bag pallets in the E zone would deserve to be placed in the middle of the tarmac area In order to pick up the pellet losses more easily

-Pallet boxes serve as pellet bins, it is important to equip them with plastic bags to prevent the pellets from leaking or flying away from the DIB container





2. Tableau des constats

1. Grade du constat *	2. Statut du constat	3. Description du constat LRQA	4. Revue du constat par LRQA
5. Activité, département ou thème	6. Date du constat	7. AAMM<trigramme>seq.#	8. Clause applicable

Grade 1	Statut 2	Constat 3	Revue de l'action 4	Activité 5	Date 6	Référence 7	Clause 8
Non-conformité mineure	Nouveau						Choose an item.



3. Détail des activités auditées et des constats d'audit

Audit de :	Initial	Auditeur :	R.Darcon-Minville
Audité(s) :	Directeur technique , responsable HSE , responsable logistique et ateliers, responsables maintenance , agents ateliers et logistiques		
Données analysées : Organisation et approche du Décret Plastique ; Entretien avec la Direction, la fonction Qualité et la partie opérationnelle terrain logistique, production et maintenance ; réception bulks citernes et un peu en big bags et sacs pour les colorants ; certification ISO 9001, 14001; Label MORE Identification des zones : Plan stratégique 2023 : réduction et suppression des films plastiques : groupe de travail La méthode CLEAN SWEEP est appliquée depuis plusieurs années par le groupe Plan du site avec les zones identifiées NRX risk : analyses d'identification des zones, situations , plan d'actions : -Coté à 16 : silos, big bag, preparation grinding , streadding -Coté à 12 : zone nettoyage grinding , stockage big bag Plan déjà en place : connexion silos, déversement puit perdu, aspiration centralisée étage matières Actions de réaction : implementation filtres et matériels nettoyage - Zone sotckage extérieur : prestation de nettoyage type balayeuse MOP de déversement accidentel big bag et citerne du 10/02/23 2023 action plan safety : déterminer les standards 5S Les zones sont clairement identifiées et documentées aux endroits pertinents du site. Toutes les exigences du décret sont prises en compte. Il a été réalisé par des personnes compétentes de l'entreprise.			

Zone Logistique : Livraison/ réception / stockage / zone déchets

Les emballages contenant des granulés plastiques sont adaptés et contrôlés.

Des consignes explicites sont communiquées au personnel pour la maîtrise opérationnelle et également en cas de rupture de big bags ou fuite ou déversement accidentel.

Les chauffeurs sont accompagnés pour remplir les silos : n° de silo et documents transport

L'équipement de nettoyage est à disposition et des boudins sont à disposition pour protéger l'évacuation d'eau qui est équipée d'un filtre

Equipements prévenant les rejets :

Les granulés sont réceptionnés en majorité par camion-citerne.

L'équipement de nettoyage est à disposition et des boudins sont à disposition pour protéger l'évacuation d'eau qui est équipée d'un filtre

Les big bags sont recouverts d'une housse étanche

Les déchirures sont réparées par du scotch

Confinement :

La zone de stockage est goudronnée avec des marquages au sol.

Un balayage est réalisé et nettoyage par balayeuse est programmé

La zone de déchets est aussi goudronnée.

Une benne marquée poussière DIB recevant les poussières et déchets de la bayeuse est ouverte

Equipements prévenant les rejets :

Les palettes de produits finis sont dans une zone entièrement goudronnée

Centrale matières - Mezzanine

Equipements prévenant les rejets

La centrale matière est gérée en équipe par un agent qui charge les big bag et les sacs de colorant

Il nettoie le sol et les filtres à chaque changement de production + récupérateurs poussière

Les moyens de nettoyage sont au poste : aspirateur, balai et pelle, poubelle

Atelier broyage

Equipements prévenant les rejets

Le broyeur est relié directement à une laveuse et sécheuse et les particules vont dans big bag , et silos souples

Un planning de nettoyage hebdo est réalisé

Atelier injection

Les réglages optimisent le changement dont les purges matières qui sont regroupées

Le tri des déchets est défini par bac ou poubelles de couleur

Les machines sont équipés d'aspiration. Les filtres sont démontés et aspirés

Equipements prévenant les rejets

Un agent nettoie les sols avec une laveuse

Chaque poste est équipé de balai et pelle

Maintenance

Confinement et bassin

Un planning de maintenance préventive regroupe les contrôles réglementaires

Un débourbeur avec 2 guillotines collecte les eaux de ruissellement jusqu'au 2 bassins

Le séparateur d'hydrocarbure est curé 1 fois/ an par AGD Assainissement (fait le 26 -27/10/22) et obturateur Satujo 1 fois / an (fait le 8/03/23)

curage des dégrilleurs par AGD le 3/01/23

Les bassins de rétention sont surveillés en interne mensuellement => bassin parking bâche abimée

Purge tours aéro part dans les eaux usées : entretien par HVAC et contrôle par Eurofin du 23/08/23 : conforme

3 groupes froids entretenus par TRAN et sprinklage par AAI

Analyse des eaux usées et puit d'infiltration du 10/22 => demander l'analyse des particules plastiques au prochain contrôle

bouches récupération des eaux de pluie , mise en place de filtre bouche d'égout pour récupérer les particules plastiques

Les toitures ont été nettoyées 1 fois /an par protect toiture du 1/02/23

⇒ Vérification des silos à planifier

Equipements prévenant les rejets :

bouches récupération des eaux de pluie , mise en place de filtre bouche d'égout pour récupérer les particules plastiques

En cas de fuite d'un tuyau de matière, une réparation rapide (scotch) puis d'un changement est réalisé

Formation

Sensibilisation réalisée en 2/23 à tout le personnel

⇒ Vérifier si des personnes absentes restent à former

Contrôle

des audits de poste sont réalisés intégrant la propreté des sols (pas de granulés)



4. Plan d'audit

Type d'audit Initial	Critères d'audit Décret 2021-461
--------------------------------	--

13/03/2023 – Site de Nurieux – sur site

9h00 Réunion d'ouverture avec la Direction : présentation du périmètre de l'audit, des méthodes d'audit et de « reporting » et revue du plan d'audit (environ 30 mn)

9h30 *Audit des procédures*

10h00 *Audit des activités opérationnelles :*
Identification des zones
Analyse risques et plan de réaction

10H30 *Zone Réception et stockage : Livraison/ réception à quai / zone des silos*
Echantillons pour le contrôle
Emballage stockage et manipulation
Confinement
Equipements prévenant les rejets

Zone Magasin : préparation pour la production , transfert dans l'atelier production

Emballage stockage et manipulation
Confinement
Equipements prévenant les rejets

11H00 *Atelier injection :*
Manipulation, chargement machine, démarrage et fin production
Zone stockage matière première
Emballage stockage et manipulation
Confinement
Equipements prévenant les rejets

12H30 *Pause déjeuner*

(suite)



13/03/2023 – Site de Nurieux – sur site

- 13H30 Atelier Broyage – REGRIND – recycling scrap
 Manipulation, chargement machine, démarrage et fin production
 Zone stockage matière première
 Emballage stockage et manipulation
 Confinement
 Equipements prévenant les rejets*
- 15H00 Maintenance :
 Tour extérieur du site :
 Récupération et traitement des eaux
 Bassin
 Entretien et contrôles réglementaires
 Confinement
 Equipements prévenant les rejets*
- 16H00 Réponse aux non-conformités éventuelles
 Rédaction du rapport*
- 17H00 Réunion de clôture*
17H30 Fin de l'audit

1. Programme du cycle triennal : DECRET PLASTIQUE

Ce programme d'audit du cycle triennal, comme le plan de chaque visite ne sont pas figés et seront mis à jour en fonction de l'évolution du contexte de l'organisme.

Toute modification (y compris de dernière minute) est possible si les raisons sont pertinentes et justifiées.

Avant la réunion de clôture, l'équipe d'audit doit (re)confirmer le programme du cycle et identifier tout changement en cours/à venir ayant un impact potentiel sur le domaine d'application, la durée, les compétences, ... requis pour les visites suivantes.

Type de visite	AI						Audit Triennal
Mois prévu (mm/yy)	3/23						1/26
Date de démarrage	13/03						
Date de fin	13/03						
Durée totale	1						tbd
Durée à distance							
% cumulé durée à distance depuis le début du cycle							
Niveau de risque TIC (low / medium / high)	L	L	L				
Plan d'audit séparé	O	O	O	O/N	O/N	O/N	O/N
Effectif	200						
Impact des évolutions (notamment effectifs) sur la durée des visites ?	N	N	N	O/N	O/N	O/N	O/N
Processus / Activités / Site							
Réunion d'ouverture	J1 am						J1am
Réunion de clôture	J1 pm						X
Evolution du contexte de l'organisme, évolution des risques & Gestion des changements	J1 am						✓
Procédures décret plastique Exigences réglementaires	J1pm						✓
Exigences clients	J1 am						✓
Audits internes	J1 am						✓
Actions correctives	J1 am						✓
							✓
Communication	J1 am						✓
Utilisation des logos (LRQA & Accréditation)	J1 am						✓
Conformité réglementaire	J1 am						✓
formation	J1 am						✓
							✓
Identification des zones	J1 pm						✓
Zones externes logistiques	J1 pm						✓
magasins	J1 pm						✓
Atelier injection	J1 am						✓
Atelier broyage	J1 pm						✓
							✓
Confinement	J1 am						✓
Equipements de prévention	J1 am						✓
Maintenance	J1 pm						✓
Rubriques de classement ICPE applicables au site							

Champ d'application	Fabrication et recyclage d'emballages plastiques réutilisable
----------------------------	---

Clauses N/A / Justifications	na
-------------------------------------	----

Horaire approximatif de début de la visite	9h00	Horaire approximatif de fin	18h00	Ces horaires seront confirmés lors du contact préalable avec l'auditeur et enregistré dans l'introduction du rapport
--	------	-----------------------------	-------	--

Légende :

- X : Activité auditée (un plan d'audit séparé est alors fourni)
- R : Remote (Audit à distance)
- Ji : Audit sur site le j^{ème} jour de la période d'audit
- am : Matin
- pm : Après-midi

Autres Informations

Informations concernant l'audit		
Des changements/adaptations ont-ils été apportés par rapport au plan d'audit initialement établi ?	Non	Si c'est le cas, les détails et raisons sont précisés dans le plan d'audit de la visite
Des changements/éléments significatifs ont-ils été identifiés ayant des effets sur le programme d'audit triennal ?	Non	Si c'est le cas, les adaptations sont apportées, et si nécessaire explicitées, dans le programme du cycle triennal
Des changements significatifs affectant le système de management de l'organisation ont-ils été identifiés depuis la réalisation du dernier audit ?	non	Si c'est le cas, les détails sont précisés dans la partie « Introduction » du rapport
Reste-t-il des problèmes non résolus au terme de cet audit ?	Non	Si c'est le cas, les détails sont précisés dans la partie « Conclusion » du rapport
L'audit a-t-il été réalisé de manière intégrée (audit simultané des exigences de plusieurs normes de système de management)	Non	Cela est retranscrit dans le corps du rapport
Un usage inapproprié des logos ou de la référence à la certification a-t-il été identifié (ex : site web, supports marketing, propositions commerciales, papier entêtes, emballages, produits, ...) ?	NA	Si c'est le cas, les détails sont précisés dans le corps du rapport
L'efficacité des actions correctives menées par l'organisation suite aux non-conformités précédemment ouvertes a-t-elle été vérifiée ?	NA	Cela est retranscrit dans la partie « Constats d'audit » du rapport (ou dans les rapports de non-conformité spécifiques au référentiel)
Le système de management de l'organisation continue-t-il à satisfaire les exigences applicables et à obtenir les résultats escomptés ?	Oui	Si ce n'est pas le cas, les détails sont consignés dans la partie "Conclusion" du rapport
Le champ d'application de la certification est-il toujours approprié aux activités/produits/services de l'organisation ?	Oui	Si ce n'est pas le cas, les détails et modifications à apporter sont consignés dans la partie "Conclusion" et dans le « Programme du cycle triennal & Plan d'audit de la visite »
Les objectifs de la visite ont-ils été remplis ?	Oui	Si ce n'est pas le cas, les raisons et les actions nécessaires sont consignées dans la partie "Conclusion"
L'organisation met-elle en œuvre des équipes de travail postées (en 2x8, 3x8, de WE, ...) ? 3x8 , 5x8	oui	Si c'est le cas, les modalités d'audit de ces équipes sont précisées dans le « Programme du cycle triennal & Plan d'audit de la visite », et le « Plan d'audit » et les preuves de l'audit des équipes concernées sont documentées dans le corps du rapport
L'organisme a-t-il consenti à effectuer tout ou partie de l'audit à distance ?	Non	Si c'est le cas, les processus audités à distance sont identifiés dans le plan d'audit lorsqu'il est séparé de l'APP et dans l'APP.
Le pourcentage cumulé de la durée d'audit à distance depuis le début du cycle est-il supérieur à 50% ou le niveau de risque TIC de la visite est-il « high » ?	Non	Si c'est le cas alors soumettre une analyse de risque TIC.

Informations complémentaires

Objectifs des visites

Pour toutes les visites (sauf Phase1) :

- En utilisant la méthodologie d'audit LR (Business Assurance), inciter au management efficace des systèmes et des risques afin d'améliorer et de préserver les performances actuelles et futures de l'organisation
- Dans le cadre des processus et activités audités, confirmer l'application des dispositions répondant aux exigences des normes de certification, aux exigences clients et aux exigences légales et réglementaires, pour le périmètre de certification défini
- Suivre les évolutions de l'organisation, de son environnement et leurs impacts sur le(s) système(s)
- Suivre les actions d'amélioration mises en œuvre et vérifier leur efficacité

Visite d'Etape 1 :

- Evaluer la conception et la définition du(es) système(s) de management pour confirmer la conformité avec les exigences des normes de certification, avec les exigences clients et les exigences légales et réglementaires, pour le périmètre de certification défini
- Evaluer la gouvernance (incluant les principaux indicateurs), y compris le processus d'évaluation des risques, les audits internes et la revue de direction
- Confirmer les dispositions contractuelles, incluant tout changement requis suite à cette première phase (y compris les modifications relatives à la portée de l'évaluation, aux dates et/ou à la durée de la phase2 de l'audit, et à la durée des visites de surveillance subséquentes)
- Définir le plan d'audit, la logistique, l'échantillonnage, ... nécessaires pour réaliser la phase2 de l'audit

Visite d'Etape 2 : Vérifier la mise en œuvre effective et efficace du(es) système(s) de management afin de confirmer la conformité

Visite de Surveillance : Vérifier le maintien effectif et efficace du(es) système(s) de management

Visite d'orientation (dernière visite de surveillance du cycle) :

- Examiner le(s) système(s) de management et la performance de l'organisation au cours du cycle de certification écoulé
- Identifier et comprendre les stratégies visant à pérenniser le(s) système(s) de management et l'organisation pour les années à venir
- Préparer et planifier l'audit de renouvellement de la certification

Visite de Renouvellement : Vérifier la mise en œuvre continue, effective et efficace du(es) système(s) de management afin de re-confirmer la conformité.

Visite de suivi : Vérifier les corrections apportées, l'analyse des causes réalisée et l'efficacité des actions correctives mises en œuvre suite aux non-conformités majeures précédemment émises

Visite de Surveillance Spéciale :

- Vérifier les corrections apportées, l'analyse des causes réalisée et l'efficacité des actions correctives mises en œuvre suite aux non-conformités émises lors de la précédente visite de surveillance, ou
- Instruire une plainte, ou
- Vérifier les actions mises en œuvre suite à une modification majeure pouvant compromettre la capacité du système de management à se conformer aux exigences des normes applicables

Visite de Changement d'approbation : Vérifier la mise en œuvre effective et efficace du(es) système(s) de management pour les activités ou sites additionnels afin de confirmer l'extension du périmètre de certification.

Informations diverses

Correction à apporter (non applicable pour certains schémas)

Anomalie isolée identifiée au cours de l'audit, ne menaçant pas l'intégrité du système de management, consignée dans le rapport pour information.

Piste de progrès ou opportunités d'amélioration

Suggestion d'amélioration ou de simplification d'un système de management conforme, consignée dans le rapport pour information.

Confidentialité

LR traite le contenu des rapports et les notes prises en cours d'audit dans le respect de la plus stricte confidentialité. Ces informations ne sont accessibles à aucune tierce partie (à l'exception des organismes d'accréditation) sans l'accord de l'organisme audité.

Echantillonnage

Les audits de certification sont basés sur l'analyse d'un échantillon représentatif (mais non statistique) des activités du domaine certifié. L'absence de constat lors de l'audit ne signifie donc pas que tout est parfaitement conforme, et les actions de surveillance et d'amélioration ne doivent pas se limiter aux seuls constats ouverts au cours de l'audit.

Entité légale

L'entité légale accréditée et l'entité ayant délivré les services d'audit présentés dans ce rapport, sont référencées dans le(s) contrat(s) applicable(s).

Limites des audits préliminaires :

Les audits préliminaires font l'objet d'une durée, d'une portée et d'une technique d'échantillonnage réduites convenues entre le client et LR. En conséquence, l'absence de constat ne doit donc pas être associée à la conformité aux exigences de la norme applicable.

Recommandation/Certification

A l'issue d'un audit initial, de renouvellement, de suivi ou de changement d'approbation, le Responsable d'audit LR statue sur la recevabilité de l'organisation évaluée. Ainsi, en l'absence de non-conformité majeure, l'auditeur recommande l'organisation à la certification.

Toutefois, la certification n'est effective qu'à l'issue d'un processus de décision au sein de LR, nommé « revue technique » (contrôle technique et administratif du dossier de recommandation présenté par l'auditeur) pouvant nécessiter quelques compléments d'informations. L'issue positive du processus de certification, se traduit par l'émission du certificat d'approbation.

La certification délivrée atteste de la mise en œuvre effective et opérationnelle du(es) système(s) de management conformément au(x) référentiel(s) d'audit concerné(s). Cette certification n'atteste en aucun cas de la conformité aux lois et réglementations applicables.

Certificat

Le certificat d'approbation émis par LR constitue la preuve de la certification d'un organisme. Les certificats comportent une date de début et une date de fin de validité du certificat (il est à noter qu'un certificat peut être supprimé avant cette date d'expiration, si les conditions de maintien ne sont pas respectées).

Rappel des obligations contractuelles relatives aux exigences légales et réglementaires

Si vous rencontrez des difficultés pour vous conformer aux exigences légales et réglementaires, il est nécessaire d'en informer LR comme le spécifie notre contrat cadre (voir extrait ci-dessous). Bien que l'étendue et la criticité de la situation doivent être considérées, nous vous demandons de signaler tous les risques potentiels sérieux pouvant impacter le système de management certifié.

« Informer LR de toute infraction à une exigence réglementaire, susceptible d'entraîner des poursuites ou une injonction à améliorer ou à suspendre un processus ou une activité relevant du système de management certifié. LR évaluera les infractions portées à son attention et pourra décider de conduire, à la charge du Client, toute vérification complémentaire pour s'assurer de la conformité aux exigences requises. LR se réserve le droit de suspendre ou retirer les certificats, attestations ou déclarations délivrés, en cas de manquement du Client à signaler de telles infractions à LR ou à l'autorité de contrôle concernée. »

Autres informations

D'autres informations, guides et études de cas sont mises à disposition par LR sur notre site internet www.lr.org/fr-fr/. Cela inclut notamment les informations relatives à notre méthodologie d'audit, à la gestion des réclamations, plaintes et contestations, aux divers produits de certification de systèmes de management, de vérification et de validation, de formation, délivrés par LR France.

Information is also available in English from www.lr.org/en/